

# LE SITE CGH-GROUPE.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose une fois de plus d'investir dans les parkings. Pour avoir une idée de la situation, nous avons déjà mis plus de 110 enquêtes ! Plus que jamais ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit avant d'avoir rencontré votre interlocuteur. Vous trouverez ci-après la page de synthèse sur nos recherches

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-nos-recherches/>

## Le site cgh-groupe.fr

Il a été créé le 12/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cgh-groupe.fr>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 79 72 55 44

Il s'inscrit dans une série intéressante :

privatedbs.com	01 79 72 40 30
orpeagroupe.net	01 79 72 45 55
coruml-epargne.com	01 79 72 51 11
cgh-groupe.com	01 79 72 55 44
neoen-investisseurs.com	01 79 72 68 68
totalsolar-france.fr	01 79 72 68 68

### Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Natacha LEBLANC

### Les produits

Il est proposé d'investir dans des parkings situés à Milan et Bruxelles. Nous publions le contenu d'un mail envoyé à un client :

[Le-mail-du-site-cgh-groupe.pdf](#)

Nous publions deux documents envoyés par le site frauduleux :

[La-présentation-des-parkings-par-le-site-cgh-groupe.pdf](#)

[La-présentation-de-la-societe-par-le-site-cgh-groupe.pdf](#)

### Les informations juridiques

Il a été usuré une fois de plus le nom d'une vraie société totalement étrangère à l'arnaque. Elle est également victime. Il est donc inutile de la contacter.

### Conclusion

#### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous**

**arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

